

Appel au bénévolat économique par le biais du parrainage d'entreprises



Quatre parrains, avec de gauche à droite: Pierre-Yves Pelisson (Accord Etudes), Jacques Monloubou (M&M Consulting), Jacques Auger (Société Grospron) et Nicolas Narjoud (Narjoud Luminaires SARL).

Initiative Bellegarde-Pays de Gex organisait, mercredi dernier, le 19 février, sa première soirée de présentation et de recherche de parrains, pour les créateurs d'entreprise.

Cette petite structure locale, mise en place en 1998 par l'ADE (Agence de développement économique) et située dans les mêmes locaux sur le Technoparc, est affiliée au réseau Initiative France, qui totalise 230 plateformes sur le territoire national pour un total de 16 000 entreprises accompagnées et financées en 2012, et 37 000 emplois créés ou maintenus. Riche de 14 000 bénévoles au total, l'organisation locale en compte actuellement 45 dont six parrains d'entreprises.

« Difficile de lancer le bénévolat économique et de mobiliser les actifs ! » avoue Nathalie Billard, la responsable. « Le nombre de parrains permet seulement aujourd'hui de répondre aux urgences. Mon objectif est d'augmenter la fréquence des comités de parrainage, actuellement trimestrielle et d'intervenir plus en amont avant que les problèmes ne deviennent trop sérieux. Les nouveaux parrains bénéficieront d'une formation. Ils valorisent ainsi leur expérience professionnelle, se sentent utiles dans une ambiance avant tout conviviale, et s'enrichissent mutuellement. » Pour susciter des vocations de parrain, elle avait fait appel à Frank Banget, consultant en entreprise, qui a trouvé les mots justes pour convaincre les chefs d'entreprise présents. À l'issue de sa présentation six d'entre eux se sont engagés, les autres se donnant encore un temps de réflexion. Il a présenté cette relation d'entraide et de partage, de quelques heures par an, comme une belle aventure humaine, un moyen de rompre l'isolement du créateur, d'augmenter ses chances de succès, et de favoriser son insertion dans le tissu économique et social. Pour le parrain il s'agit simplement d'établir des contacts réguliers, d'être à l'écoute, d'échanger et d'apporter son savoir et son expérience. Grâce au fonctionnement du parrainage, non par binôme mais par comité, en collégialité, plusieurs regards neufs aux vécus différents apportent des solutions complémentaires au créateur, techniquement fort dans son métier mais pas forcément dans celui de chef d'entreprise.

Infos : 04 50 42 65 20.